

Saint Martin de Saint Maixent

BULLETIN

MUNICIPAL



2ème semestre 2024

www.saintmartindesaintmaixent.fr



mairiedestmartindestmaixent

Sommaire

	Mot du Maire	p 3
	Vie Municipale	p 4
	Point budgétaire	p 5
	Travaux	p 6 à 8
	Vie scolaire	p 9 à 10
	Jeunesse	p 11 à 12
	Vie associative	p 13 à 17
	Environnement	p 18 à 20
	Vie communale	p 21 à 23
	Communauté de Communes	p 24 à 26
	Festivités du second semestre	p 27 à 35

MAIRIE



2 rue des Écoles

79400 SAINT MARTIN DE SAINT MAIXENT

mairiestmartindestmaixent@wanadoo.fr

Tél 05-49-05-52-52

Horaires d'ouverture du Secrétariat :

Lundi de 13h à 17h

Mardi de 13h à 18h

Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30

Jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Vendredi de 13h à 16h30



Imprimerie Prouteau – 79303 Bressuire

Numéro de dépôt légal : BC031839 - 01/2025



Le Mot du Maire



Chèr(e)s Marti- Maixentais(es) et Marti-Maixentais,

Alors que nous commençons à accueillir cette nouvelle année 2025, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux. Cette nouvelle année revêt une importance particulière, car elle marque la dernière étape de notre mandat. C'est l'occasion de célébrer tout ce que nous avons accompli, surmonté, et de se féliciter des réussites qui nous unissent.

Que 2025 soit synonyme de joie, de prospérité et de solidarité pour chacun d'entre vous. Je souhaite que perdure cette dynamique bien au-delà de l'année 2026, continuons à bâtir une commune forte, où chacun puisse trouver sa place et s'épanouir pleinement.

Ces années passées à votre service ont été riches en défis et en satisfactions. J'ai pu constater la force et la résilience de notre commune et je suis fière des réalisations que nous avons accomplies ensemble. Il nous reste un peu plus d'un an pour finaliser les projets en cours, et je m'engage à les mener à bien avec le même dynamisme qui m'a toujours animée. Vous savez que ma persévérance est sans limite !

Cependant après mûre réflexion, j'ai pris la décision de ne pas solliciter un nouveau mandat en 2026. Cette décision n'a pas été facile à prendre, mais je suis convaincue que mon avenir professionnel s'oriente vers de nouveaux horizons qui ne seraient pas compatibles avec mes responsabilités de Maire. Ainsi, je souhaite laisser la place à de nouvelles voix et de nouvelles idées qui continueront à propulser et faire grandir notre commune vers de nouveaux sommets.

Je vous remercie sincèrement pour la confiance que vous m'avez accordée et que vous continuez de m'octroyer, pour votre soutien indéfectible durant toutes ses années.

Cette année est donc symbolique, continuons de partager ses mêmes valeurs qui nous unissent : la solidarité, l'engagement, la réactivité, l'adaptabilité, l'écoute et le dynamisme qui caractérisent bien cette équipe municipale ainsi que l'ensemble des agents techniques et administratifs qui mettent tout en œuvre pour vous apporter ce service public auquel vous êtes tant attachés.

Vous découvrirez dans ce bulletin semestriel, les principales actions mises en place, je vous en souhaite une agréable lecture.

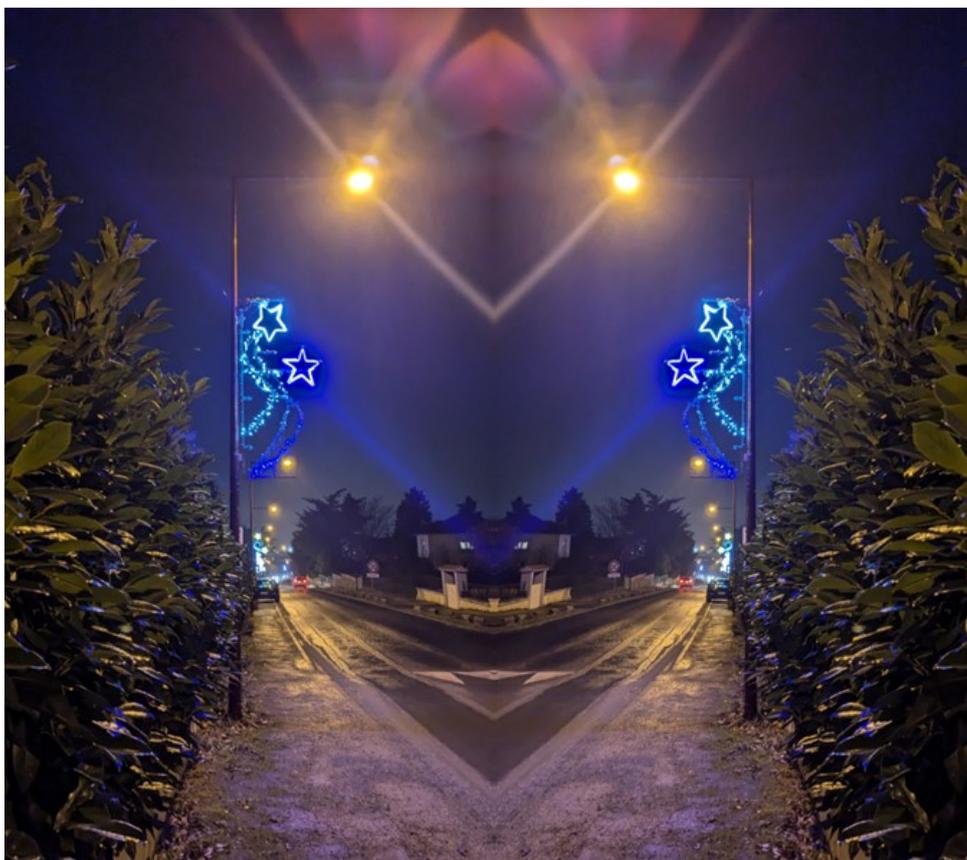
L'équipe municipale m'accompagne pour vous souhaiter une excellente année 2025, pleine de santé, de joie et de bonheurs partagés.

Votre Maire, Angélique CAMARA



Décoration de Noël

C'est le mois de décembre : les rues du Malaucet, de la Croix Viaud et de la Mairie scintillent aux couleurs des fêtes de fin d'année.





Point Budgétaire

Le budget élaboré en mars 2025 sera le dernier budget de cette mandature. Il est donc nécessaire de faire un point sur l'endettement de la commune.

Depuis 2014, la municipalité a réalisé tous ses projets sans emprunt.

En 2013, l'endettement de la commune était de 1 659 512.53 € (capital et intérêts compris).

Fin 2024, l'endettement de la Commune est de 419 093.18 € (capital et intérêts compris).

Soit un désendettement sur la décennie de 1 240 419.40 €.

Le tableau des annuités restant à honorer est le suivant :

	Capital	Intérêt	Total Capital + Intérêt	Capital et Intérêt restant au 31/12
2025	73 635,27 €	13 742,51 €	87 377,78 €	331 715,40 €
2026	76 607,05 €	10 770,73 €	87 377,78 €	244 337,62 €
2027	79 702,06 €	7 675,72 €	87 377,78 €	156 958,84 €
2028	43 842,58 €	4 452,42 €	48 295,00 €	108 663,84 €
2029	45 343,35 €	2 951,65 €	48 295,00 €	60 368,84 €
2030	46 895,48 €	1 399,62 €	48 295,10 €	12 073,74 €
2031	11 972,57 €	101,17 €	12 073,74 €	0 €

Les chiffres laissent apparaître que la commune de St Martin de St Maixent est très peu endettée et peut donc se projeter pour des projets futurs.

POUR RAPPEL :

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) est de **28.70 %**.

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) **31.74 %**.

Le taux de la taxe d'habitation (THS) résidence secondaire est **4.28 %**.

Ces taux n'ont pas évolué depuis plus de 10 ans.

Pourtant des travaux importants ont été réalisés tels que le remplacement de fenêtres et de la chaudière au groupe scolaire, l'aménagement de la rue des Scythes, du Chabannay, de la Couture et de Champminet, l'aménagement du city parc, la rénovation du stade, ... un abri communal à Gentray occupé actuellement par l'ACCA, l'achat d'une mini pelle pour les agents techniques, la rénovation de la salle du conseil et du bureau de la Maire, la rénovation de l'éclairage des bâtiments, le changement de logiciels de gestion communale du secrétariat de mairie.

2025 verra certainement se concrétiser le projet du parc des Alisiers à Gentray, la construction d'un hangar avec panneaux photovoltaïques aux ateliers communaux et une réflexion sur le devenir de la salle communale de FIOLE.



Groupe Scolaire

Après une grande opération d'agrandissement et de modernisation du Groupe Scolaire Emile Naslin, un rafraîchissement était nécessaire sur la partie non rénovée.

En juillet, une réfection de peinture et un remplacement du revêtement de sol dans deux classes ont été réalisés ainsi qu'un nettoyage de l'ensemble des murs extérieurs.

Ces travaux engagés par les élus s'élèvent à **19 040 €** et seront poursuivis l'an prochain.



Remplacement en urgence

de la chaudière de chauffage pour un montant de **19 448 €**



Parce qu'il n'y a pas de petites économies d'énergie, 6 fenêtres du couloir ont été remplacées par du double vitrage pour un montant de **10 677 €**

Rue des Scythes, Rue du Chabannay, Rue de la Couture et Rue Champminet



Dans la continuité de finition de l'aménagement des rues des Scythes, du Chabannay, de la Couture et de Champminet, la dernière étape avec une plantation d'arbres et de fleurs ainsi que la végétalisation des abords de voirie a été réalisée.

Lavoir des genêts

Afin de continuer à profiter de cet endroit agréable, une table octogonale en bois composite avec accès PMR a été installée à la place de l'ancienne table en bois vétuste.



Parc du Vallon St Martin

L'aire du Vallon est à présent complète.

Un totem d'identification a été installé marquant ainsi son identité.



Afin de renforcer la sécurisation de l'espace jeu petite enfance, une barrière a été installée dans la continuité de l'existante.



Mairie

Après plusieurs décennies, il était temps de rajeunir le bureau du Maire.



Rénovation de la peinture dans le bureau du Maire

Vol de câble électrique

Lors du week-end du 23 - 24 Novembre, la commune a été victime d'un vol de câble électrique sur 450 mètres alimentant les pylônes d'éclairage du rond-point face à la mairie.

Le prestataire de maintenance a été très réactif et dans la semaine, la réparation a été effectuée.

Le préjudice pour la collectivité est de **10 260 €**.





Restaurant scolaire

Patricia, la cantinière, apporte son regard sur la restauration en milieu scolaire d'hier à aujourd'hui

« Il n'y a pas de petites choses...

Nous vivons à 100 à l'heure et pour la cuisine, idem. Le fast-food est bien le reflet de notre hyper vitesse à faire les choses.

Autrefois, les cantinières (Louise MICHEL) cuisinaient pot-au-feu, ragoûts avec les restes du pot-au-feu, desserts d'antan, et le HACCP (normes américaines d'hygiène) n'avait pas encore fait irruption dans la production des repas.

À cette époque, nous nourrissions aussi le système immunitaire de bactéries, de microbes, de virus et autres joyusetés et nous étions moins malades...

Bref !

Alors un petit voyage culinaire autour du monde pour ouvrir l'appétit et l'esprit de nos chérubins, c'est très bien, car rien de tel que les cultures pour se nourrir dicit André Gide dans son oeuvre « Les nourritures terrestres ».

Cependant, il ne faut pas oublier d'où nous venons, car les racines, et je ne pense pas qu'aux carottes, aux panais, ou encore aux topinambours, sont le lien entre passé, présent et futur.

La question se pose : « Peut-on ressentir les madeleines de Proust avec un hamburger d'une marque très connue...? ».

Je pense que « plaisir immédiat » manque énormément d'ingrédients : un soupçon de fumet par-ci, un trempage de doigts dans la confiture de Mamie (suivi d'un coup de cuillère en bois sur la main et d'un éclat de rire !) par là. Et que dire du repas du dimanche avec ses œufs mimosas, les frites et la tarte aux pommes pendant que les enfants jouent avec les épées en bois de papy.

Il y a de la place pour tout, aujourd'hui.

N'attendons pas Noël ou Pâques pour honorer le fleuron de notre cuisine.

Faisons du lien avec notre culture culinaire et les ripailles des cuisines du monde ».

Patricia

Et prochainement, nous vous offrirons l'opportunité de découvrir le personnage Louise Michel.



Le service restauration a proposé son traditionnel repas de Noël le vendredi 20 décembre 2024.

Enfants et adultes ont pu déguster autour d'un jus de fruits, le menu suivant :

Muffin aux herbes / sauce cocktail,

Parmentier de canard / Salade

Fromage

L'orange de Noël revisitée



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Installation de 5 nouveaux élu(e)s



Les élections du Conseil Municipal des Jeunes se sont déroulées le mardi 24 septembre 2024. 5 élèves de CM1 sont donc élus au Conseil Municipal des Jeunes. Ils rejoignent les 3 autres jeunes élus de l'année dernière qui seront leurs « tuteurs ». Le mandat est effectif pendant deux années, une réunion est organisée par trimestre, ce qui permet de voir aboutir au bout de deux ans, leurs projets communs.

Les 5 élus : Zoé DAMY, Julia FREMONT, Hanaé ROBIN, Jules BERNARD et Tilhyan CHAREIL.

Déjà élus l'année dernière : Shana DIAGUE, Timéo BRANGER, et Mathis HAY.

Les projets pour l'année 2025 seront détaillés lors de la cérémonie des Vœux du Maire !



Recensement militaire dès 16

Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ?

Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ?

Pourquoi ?

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal



Dispositif Argent de Poche

Ce dispositif est désormais une attente de la jeunesse Marti-Maixentaise.

Pour le mois de juillet, par période de 2 semaines, 5 jeunes ont participé au dispositif argent de poche.

Divers travaux leur ont été confiés : administratif / bureautique, peinture et désherbage , tous ont œuvré pour le bien communal, nous les en remercions.

Les participants : Yanis Soumassière , Ilhan Paviot, Alexis Richard et Erwan Tomes.

Cette aide est fortement appréciée par les élus et aussi par les jeunes qui réalisent une action pour la collectivité.



Merci aux agents administratifs et techniques ainsi qu'aux élus pour l'encadrement de nos jeunes.

Aide au sport et à la culture

Depuis plus de 10 ans, la municipalité apporte une aide aux jeunes pour la pratique du sport et de la culture.

Cette année, cette aide a été portée de 15 € à 20 €, pour **40 Jeunes** bénéficiaires.

Bulletin à renvoyer à :
Mairie de Saint Martin de Saint Maixent

<p>➤ Le jeune Bénéficiaire</p> <p>Nom _____</p> <p>Prénom _____</p> <p>Date de naissance ____ / ____ / ____</p>	<p>➤ Renseignement concernant le club sportif ou l'association culturelle</p> <p>Nom de l'association ou du club _____</p> <p>Fédération, comité de rattachement _____</p> <p>N° d'agrément _____</p> <p>N° téléphone _____</p> <p>Certifie que Mme, M _____ a pris une adhésion ou licence pour la discipline _____</p> <p>Coût de l'adhésion ou licence (hors frais annexe) _____</p> <p>Date _____</p> <p>Signature et cachet</p>	 <p>Aide 2024 au sport et à la culture pour les jeunes de 6 à 18 ans</p> 
<p>➤ Responsable légal du jeune bénéficiaire</p> <p>Nom _____</p> <p>Prénom _____</p> <p>Lien de parenté avec le jeune bénéficiaire _____</p> <p>Adresse complète _____</p> <p>N° de téléphone _____</p> <p>N° de portable _____</p> <p>Atteste que sa fille ou son fils dont le nom précède a pris une adhésion auprès de l'association, ou une licence sportive auprès du club cité ci-après</p> <p>Signature <input style="width: 50px; height: 20px;" type="text"/></p>	<p>Signature <input style="width: 100px; height: 20px;" type="text"/></p>	





Saint Martin Pétanque



Si vous aimez jouer à la pétanque, vous voulez passer des moments agréables, conviviaux ou vous souhaitez vous perfectionner, nous vous attendons dans notre club.

Nous comptons environ 15 à 20 membres et licenciés chaque année.

Notre but est de promouvoir la pratique de la pétanque sur la commune de Saint-Martin de Saint-Maixent ainsi qu'à l'extérieur de la commune, aussi bien au niveau départemental, régional et national.

Nous participons chaque année aux divers championnats départementaux, aux championnats des clubs, à la coupe des Deux-Sèvres et divers concours hors du département en régional.

Pour nos licencié(s)(es), la saison commencera en mars pour le début des qualifications départementales.

Nous organisons des concours en 3 parties les lundi soir de mi mai à fin septembre, ouvert à toutes et tous.

Nous organisons plusieurs challenges internes au club au cours de l'année, réservés aux licencié(s)(es) et adhérent(s)(es) de notre club qui se déroulent sur 15 journées de 4 parties à la mêlée.

Un classement est établi et des récompenses sont distribuées en fin d'année.

Pour toutes personnes désirant rejoindre notre club, les licences sont au prix de 45 € et les cartes d'adhérent(s)(es) à un tarif de 15 €, si vous êtes intéressés merci de contacter :

Mr Julien MAYE au 07 87 15 91 74

Les membres du bureau, licencié(s)(es) et adhérent(s)(es) du club vous souhaitent une bonne et heureuse année 2025.

Saint Martin Loisirs



L'association Saint-Martin Loisirs a tenu son assemblée générale le 29 novembre dans la salle de Fiol. Elle a compté en 2024 plus de 100 adhérents. Elle propose encore en 2025 bon nombre d'activités dont le calendrier a été arrêté comme suit :

- Galette : vendredi 3 janvier ;
- Randonnées : 5 janvier, 2 février, 9 mars, 6 avril, mai (randonnée Edmond Proust), 29 juin, 6 juillet (les chemins du Roy), 14 septembre, 5 octobre, 9 novembre et 7 décembre ;
- Soirées à thème : soirée crêpes le vendredi 7 février, soirée fondue bourguignonne vendredi 21 mars, soirée bowling vendredi 10 octobre ;
- Repas de l'association : le 20 juillet au four à pain ;
- Repas inter associations : le 31 août salle de Fiol ;
- Four à pain : 19 janvier, 16 février, 16 mars, 20 avril, 18 mai (fête du pain), 28 septembre, 19 octobre, 23 novembre (beaujolais), 21 décembre (pains de Noël) ;
- Voyages : Visite d'Angoulême le 1^{er} juin (musée de la BD, la Rochefoucauld), Visite de Tours le 21 septembre. (Cette année encore, l'association prendra en charge le coût des déplacements).
- Exposition de loisirs créatifs : 11 mai
- Activités annexes : participation au vide-grenier organisé par l'APE le 25 mai, participation à l'association à Traverse, à l'organisation du 13 juillet et au marché de Noël ;
- Réunion de l'activité loisirs créatifs : tous les mercredis après-midi ;
- L'assemblée générale en 2025 aura lieu le 28 novembre à la salle de Fiol à 20h30.

Comme vous pouvez le constater, les activités sont nombreuses et variées. Si vous êtes intéressés par l'une ou plusieurs d'entre elles, n'hésitez pas, rejoignez notre association et contactez-nous au 06.42.35.83.85 ou par mail à saint.martin.loisirs.79400@gmail.com. En 2025 la cotisation reste à 10,00 € pour toute l'année. Pour de plus amples informations, vous pouvez également consulter notre site :

<http://www.saint-martin-loisirs.fr>.

Les membres du bureau et tous les adhérents de l'association « Saint-Martin Loisirs » vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et leurs meilleurs vœux pour 2025.

Le Club des Cheveux d'argent



Une année se termine.

Durant cette période, le club des Aînés a encore prouvé son dynamisme, sa convivialité, son sens du partage.

Toutes les activités définies en début d'année ont été réalisées (4 repas, 2 sorties extérieures, 2 concours de cartes et pétanque avec gaufres à déguster, sans oublier les anniversaires fêtés chaque trimestre).

13 nouveaux adhérents sont venus rejoindre notre association en 2024 ce qui a largement compensé les départs.

N'hésitez pas à nous rejoindre chaque jeudi après-midi.

Pour information, l'assemblée générale aura lieu le jeudi 16 janvier 2025 à 14 heures.

Bonne année à tous !



Football



Utilisation des infrastructures de la commune de Saint-Martin-de-Saint-Maixent

A la suite de la convention signée entre notre club et la commune de Saint-Martin de Saint-Maixent, nous bénéficions de ses infrastructures sportives de qualité (terrain + vestiaires) pour notre catégorie U18.

La reprise de la saison 2024/2025 a eu lieu au mois d'août pour cette catégorie. Elle évolue en division 1 départementale.

Le terrain est utilisé à raison de deux entraînements hebdomadaires et les matchs officiels du samedi à domicile.



Le club tient à remercier la mairie du prêt de ses installations, indispensables pour la pratique de notre passion dans de bonnes conditions pour cette catégorie.

Association USPM (Union Sportive du Pays Maixentais)

1 rue Paul VEILLON 79400 St Maixent l'école. Mail : uspaysmaixentais79@gmail.com

L'APE



L'APE ou Association des Parents d'Elèves du groupe Scolaire Emile NASLIN de la commune est une association à but non lucratif (loi 1901) créée en 1986.

Composée de parents bénévoles, elle œuvre pour le financement de projets scolaires et extrascolaires à travers l'organisation de ventes et manifestations.

Pour ce 1er semestre :

L'APE a organisé sa coutumière vente de saucissons qui, comme à son habitude, a rencontré un franc succès !



Puisque la vente de sapin n'a pas été reconduite pour des questions de logistique, elle a innové avec la vente de chaussette de Noël, floquées avec grand soin par l'équipe APE.

Ensuite elle a participé comme chaque année au marché de Noël de la commune. Lors de celui-ci, elle a pu proposer sa traditionnelle Tartiflette faite maison pour la 2ème année consécutive, pour le plaisir des plus gourmands.



Tout cela a permis au Père Noël accompagné de ses lutins de distribuer le dernier jour d'école un livre accompagné d'un chocolat à chacun des élèves de l'école, des jeux de société pour toute les classes et des chocolats pour toute l'équipe pluridisciplinaire qui gravite autour des élèves tout au long de l'année.

Le planning des manifestations pour le second semestre n'étant pas encore établi, l'APE vous invite à suivre sa page Facebook => <https://www.facebook.com/ape.stmartindestmaixent/> ou sur intramuros de Saint-Martin-de-Saint-Maixent. Ainsi vous aurez en avant-première toutes les informations relatives à la vie de l'APE.

Si vous avez de la bonne humeur à revendre et un peu de temps,
Sachez que l'APE est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles !

ape.stmartindestmaixent@gmail.com





ENVIRONNEMENT

Scape
7, rue du Doyen
79 000 NIORT
contact@scape-ovregies.com
TEL : 06-77-25-37-91

Saint-Martin
DE SAINT-MAIXENT

La Commune a choisi l'architecte paysagiste SCAPE NIORT, pour l'accompagner dans son projet de l'Orée des Alisiers (partie du parc réalisée par la commune).

Un premier atelier de concertation sur l'aménagement de biodiversité du terrain à Gentray a été réalisé.





ENVIRONNEMENT

Scape
7, rue de l'Oratoire
973 000 N O R T
contact@scape-vm.org
TEL : 06-77-25-37-91

Saint-Martin
DE SAINT-MAIXENT

Vous souhaitez participer au projet du futur parc
«A l'orée des alisiers» ?
Donnez nous vos idées pour le futur parc !
N'hésitez à venir remplir le questionnaire en Mairie.

A L'OREE DES ALISIERS
1.7 ha de nature et d'espace libre
et 1.3 ha de micro-forêt

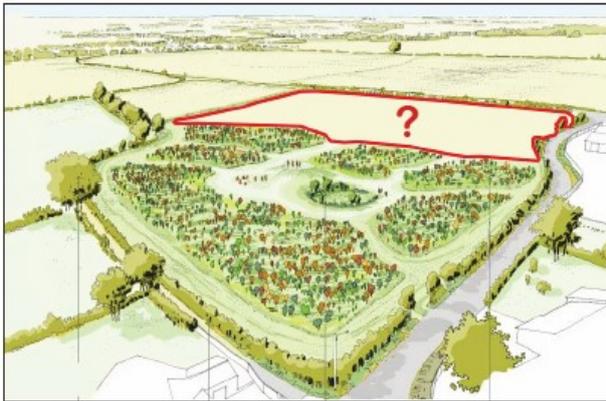


illustration : Créateur de forêt

Que souhaitez-vous pouvoir faire dans le parc ?
Quels usages complémentaires à la micro forêt ?
Comment se rendre au parc depuis le bourg ?



- Se relaxer** (Icon: person sitting)
- Détente** (Icon: bee)
- Récolter** (Icon: basket)
- BIODIVERSITE** (Icon: flowers)
- Sensibiliser** (Icon: person with star)
- Observer le végétal** (Icon: person with magnifying glass)
- Faune et flore** (Icon: butterfly)
- Liberté** (Icon: butterfly)

Saint-Martin DE SAINT-MAIXENT Scape

LÉGENDE
- Parc
- Micro-forêt
- Zone ouverte
- Démarcation de la zone

Que souhaitez-vous pouvoir faire dans le parc ?
- Cueillette de fruits / Arbres fruitiers
- Pédagogie
- Théâtre de verdure / Café dehors / Dégustation de légumes
- Jardin botanique, à ciel ouvert
- Jardin pédagogique, éducatif
- Parcours de jeux pour enfants
- Des ateliers (art, musique, danse) ?

Quels usages complémentaires à la micro-forêt ?
- Observatoire de la biodiversité
- Jardin pédagogique
- Parcours de découverte végétale
- Jardin botanique
- Parcours de jeux pour enfants
- Parcours de découverte de la biodiversité
- Parcours de découverte de la biodiversité
- Parcours de découverte de la biodiversité

Comment se rendre au parc depuis le bourg ?
- Appui vélo
- Station aérobie / pompe à vélo (eau ?)
- Station vélo

EXPRESSION LIBRE
- Jardins de rue, Avenue, Parc
- Parcours
- Parcours de découverte de la biodiversité
- Parcours de découverte de la biodiversité
- Parcours de découverte de la biodiversité
- Parcours de découverte de la biodiversité



ENVIRONNEMENT

Ilot de Biodiversité à L'Orée des Alisiers à Gentry



Signature de l'Obligation Réelle Environnementale « ORE »

L'ORE a été signée en juin 2024 entre la Commune (propriétaire), Créateur de Forêt (co-contractant) et l'association Groupe Ornithologique des Deux Sèvres (garant des obligations réciproques), permettant de protéger le terrain pendant 99 ans à des fins de protection de la Biodiversité uniquement.



Quelques chiffres :

Surface de 1,37 ha reboisée avec des arbres et des arbustes

Une prairie fleurie de 100 m²

Les 21 essences présentes (1306 arbres)

Agir pour les générations futures .

Inauguration de Créateur de forêt, à L'Orée des Alisiers à Gentry

Samedi 21 décembre



4 jours de plantation par le CFA de Niort- Melle, plusieurs classes de l'école Emile-Naslin, des entreprises et particuliers, tous ont participé pour créer un véritable écosystème, une mosaïque de biodiversité.

1 306 arbres et arbustes d'essences locales protégées pour 99 ans !



Ressources humaines

Evolution professionnelle

La Municipalité est favorable aux demandes des agents sur l'évolution professionnelle avec la préparation aux concours ou examens professionnels.

Aussi, la secrétaire de mairie, Madame BORDAGE a souhaité intégrer un dispositif de préparation d'examen professionnel pour l'accès au grade de Rédacteur Principal 2ème classe.

Elle a suivi 5 jours de formation en 2023 et 15 jours en 2024. A l'issue des 2 examens (écrit et oral), Madame BORDAGE a été admise le 5 décembre 2024. A ce titre, elle déposera un dossier de promotion interne auprès du Centre de Gestion en 2025.

Toute l'équipe municipale félicite Madame BORDAGE pour la réussite de son examen !

Départ d'un agent technique

Jérémy est arrivé le 1er mars 2023 par voie de mutation. Il s'était bien intégré à l'équipe en place et donnait entière satisfaction à l'équipe municipale.

Pour des raisons personnelles, il a souhaité rejoindre sa région natale : la Charente Maritime.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans son nouveau challenge personnel.

La commune va procéder prochainement à son remplacement.





Vie communale

Etat civil 2024

- ◇ **Nombre de naissance : 8**
- ◇ **Nombre de mariage : 8**
- ◇ **Nombre de PACS : 2**
- ◇ **Nombre de décès : 7**



Nous respectons les règles de protections de données personnelles de nos administrés conformément à la loi RGPD.



Numéros de voirie

Jusqu'ici imposées aux seules communes de plus de 2 000 habitants, la dénomination et la numérotation des voies deviennent désormais obligatoires pour toutes les communes (art. 169 de la [loi n° 2022-217 du 21/02/2022](#)).

Pour l'ensemble des collectivités, la précision de l'adressage demeure une priorité pour les services de secours, les sociétés de livraison, les systèmes GPS ou encore le raccordement à la fibre.

Tous les administrés doivent avoir un numéro de voirie.

Les plaques de numéro sont disponibles en Mairie.

Rectificatif un arbre, une naissance

Lors du dernier bulletin municipal, une erreur s'est glissée dans la présentation des prénoms des nouveaux-nés pour l'opération "Une naissance, un arbre" qui s'est tenue pour la quatrième année en Mars.

Nous sommes ravis d'accueillir : Nino, Clara, Apolline, Adam, Diane, Aaron, Côme et Victoire





Animaux errants : les obligations du Maire



Le Maire est responsable des animaux errants sur sa commune et doit organiser leur prise en charge et leurs soins.

Comme d'autres communes sur le territoire, la Municipalité de St Martin de St Maixent a pris la décision de signer une convention de fourrière canine avec l'entreprise Animal'or, à Mairé-Levescault.

L'article L. 211-19-1 du Code rural interdit de laisser divaguer sur la voie publique les animaux domestiques comme les animaux sauvages apprivoisés. Confronté à des chiens ou chats errants, le maire est habilité à intervenir au titre de son pouvoir de police générale et d'un pouvoir de police spéciale que lui confère le Code rural.

Selon l'art. L. 211-24 du Code rural, chaque commune doit disposer d'une fourrière communale apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats errants ou en état de divagation ou, par convention, du service d'une fourrière établie sur le territoire d'une autre commune.

A compter du 1er décembre 2024, tout animal divagant (chiens) sur la voie publique sera pris en charge par la fourrière Animal'Or » qui se chargera de contacter le propriétaire (si l'animal peut-être identifié par une puce).

Ensuite, le propriétaire ira récupérer son animal en fourrière et s'acquittera des frais de capture et/ou de garde animale.

Les tarifs de prestations de la fourrière sont affichés en Mairie.

Réunion publique Projet rénovation salle de Fiol

Au cours de cette réunion des discussions constructives ont permis d'échanger avec les habitants et le cabinet d'architectes ABI.

La municipalité a bien entendu les propositions faites par les participants et a demandé au cabinet de retravailler le projet et de communiquer une nouvelle proposition.

Travailler en concertation, donne toujours de bons conseils.



Phase définitive des travaux de finitions du lotissement Plaine de Beauvais 2

Les habitants de la plaine de Beauvais 2 ont été conviés par la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre afin d'échanger sur le projet d'aménagement en voirie ainsi que les espaces verts à venir. C'est avec enthousiasme et impatience que les riverains ont émis leurs questionnements et leurs desiderata auprès du service aménagement de la CCHVS.

- ⇒ L'entreprise Colas est intervenue pour aménager la voirie et ses accompagnements.
- ⇒ En parallèle, durant l'hiver et au printemps 2025, les espaces verts seront travaillés (prairies fleuries, plantations arborées et arbustives.
- Reprofilage voirie et trottoir, mise en enrobé
- Plantation de 35 arbres et création de coulées vertes arbustives.



L'ensemble de ces travaux d'aménagement sont entièrement financés par la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre.

Fin de la révision n°2 du PLUI



La révision n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal s'est achevée en avril 2024. Elle portait sur divers points parmi lesquels :

- Une réduction des zones constructibles à la demande du préfet et du tribunal administratif en reclassant les terrains concernés en zone agricole A ou naturelle N ;
- L'identification de bâtiments pouvant changer de destination dans les zones agricole A et naturelle N ;
- La correction d'erreurs matérielles sur des éléments protégés au titre du paysage (bois, haies, etc.) ;
- Des ajustements réglementaires mineurs (dispositions relatives à l'aspect extérieur des constructions, suppression d'emplacements réservés, etc.) ;
- La correction des erreurs matérielles dans le report des marges de recul aux abords des voies à grande circulation et intégration de nouvelles dispositions issues d'études loi Barnier ;
- La mise en place de mesures en faveur de la densification : par exemple, relèvement des hauteurs autorisées dans certaines zones AU, nouvelles orientations d'aménagement et de programmation (cela concerne surtout la Crèche).

Le dossier complet est consultable sur le site internet de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre à la rubrique Urbanisme/Plan Local d'Urbanisme intercommunal :

<https://cc-hautvaldesevre.fr/competences/urbanisme-amenagement/plui.html>

Une autorisation à demander avant de faire des travaux ?



Vous avez des travaux à réaliser, une construction nouvelle, une piscine, une extension de vos bâtiments, un changement de destination ? Attention, une autorisation est sans doute nécessaire. Suivant les cas, un permis de construire ou une déclaration préalable vous sera demandée.

Qu'est-ce que je risque au cas où je ne fais rien ? au mieux, vous pouvez régulariser. Au pire, une procédure est engagée par une personne assermentée (le Maire ou un adjoint ou un agent assermenté) qui constate et dresse un procès-verbal de l'infraction. Ce dernier sera transmis au Procureur de la République qui décidera des suites à convenir. Une démolition et une remise en état du terrain peuvent être demandées au frais du pétitionnaire. Les services fiscaux vous réclameront le montant de la taxe d'aménagement qui est alors assortie d'une pénalité de 80% du montant de la taxe.

Lors d'une vente d'un bien immobilier, l'irrégularité de la construction est conservée. C'est pour cela que le notaire vous demandera toutes les autorisations d'urbanisme pour essayer de minimiser les risques et vous faire entreprendre les démarches de régularisation.

Donc si vous avez des projets de construction ou d'aménagement d'un bâtiment, renseignez-vous avant, en mairie ou bien au service Urbanisme de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre :

05-49-76-75-95 ou urbanisme@cc-hvs.fr

[Les formulaires de CERFA sont disponibles sur le site Service-Public.fr.](#)

Possibilité de déposer le dossier en mairie ou en ligne <https://gnau-sieds.operis.fr>



Festivités du second semestre

Sur les pas D'Edmond PROUST 80^{ème} anniversaire de la Libération



MEMOIRE DE LA RESISTANCE
80^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION

SAMEDI 25 MAI 2024

Balade pédestre (13 km)
« Sur les pas d'Edmond Proust »



Edmond PROUST alias « Chaumette »

- 10h30 :** Accueil à la mairie de Sainte-Eanne
Les conseils des jeunes de Nanteuil et de St-Martin de St-Maixent avec la participation de l'école Edmond Proust de Niort et le soutien de la ligue de l'enseignement liront des textes de leurs compositions
- 12h :** Arrivée à la Bidolière de St Martin de St Maixent pour le pique nique tiré des sacs avec les interventions de Michel CHAUMET et de Monsieur GODARD
- 13h :** Départ vers le parc Gaston Fournier de Nanteuil :
Intervention de Claude SIMONNET sur « La résistance en Europe »
- 17h :** Retour mairie de Sainte-Eanne

Avec le soutien des communes de Sainte-Eanne, Saint-Martin-de-Saint-Maixent et Nanteuil, Des conseils de jeunes de Nanteuil et Saint-Martin de Saint-Maixent, de la ligue de l'enseignement De la Députée Delphine BATHO, Claude SIMONNET et Michel CHAUMET historiens invités.

Information et inscription souhaitée avant le 21 MAI 2024

Mairie de Sainte-Eanne : 05 49 05 01 95 : mairie@sainteecanne.fr
Mairie de Saint-Martin-de Saint-Maixent : 05 49 05 52 52 : mairiestmartindestmaixent@wanadoo.fr
Mairie de Nanteuil : 05 49 76 13 11 : commune.nanteuil@orange.fr

Dans la continuité du travail du Conseil Municipal des Jeunes sur le devoir de mémoire, quelques jeunes ont participé à cette journée en réalisant des lectures.



Fêtes du second semestre

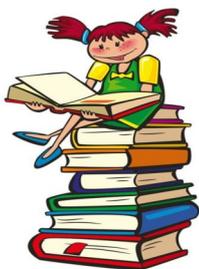
Boum des jeunes



Le 1er juin, une vingtaine de jeunes du Groupe scolaire Emile Naslin se sont retrouvés à la salle de Fiol pour un moment de détente. Des parents et des élus ont encadré ce moment festif.



Remise des livres



Comme chaque année, la Municipalité a offert des livres aux élèves de la Grande Section de Maternelle qui passent en CP et aux CM2 qui rentrent au Collège. Le livre est un des moyens du développement de l'enfant.

Cinéma pour tous les élèves !

Pour Noël, la municipalité a offert une séance de cinéma à tous les élèves.



Festivités du second semestre

Samedi 13 juillet

La météo plutôt clémente a permis d'offrir à la population une fête Nationale réussie !

Une centaine de convives sont venus partager un repas convivial. Autour d'une assiette d'amuse bouches offerts par la municipalité venant de Plaisirs Fermiers suivie d'une délicieuse Paëlla réalisée par le traiteur « Du Soleil dans ma cuisine » du fromage de Soignon et d'un flan de la Miche aux Moines ont ravi les papilles des plus gourmands ! L'ACCA a tenu la buvette.

L'orchestre les Dom'N Sons nous a accompagné avec un répertoire de chansons françaises, nous entraînant à fredonner des airs connus « ça fait un bien fou ! »

Enfin, la soirée s'est clôturée par un magnifique feu pyrotechnique !





Festivités du second semestre

Samedi 20 juillet

Accueil du festival Traverse !

Clélia est intervenue au lieu-dit la Bidolière pour une balade contée : « Il était une joie ».

Quand l'art de l'improvisation se mêle à une histoire parfois réelle parfois irréelle, le public a voyagé au travers d'une parole libre et malicieuse. Un pur moment de rêve et gratuit !



L'artiste Servane est arrivée plus tard dans l'après-midi, tout en candeur et en joie : Sœur Marie-Paule, son personnage, s'est révélée attendrissante et tellement drôle ! Elle jubile tant à dire ses contes qu'elle se laisse aller à quelques réjouissants cabotinages, avec une âme d'enfant ! Une vraie détente pour nos zygomatiques !



La municipalité a offert un rafraîchissement avec de délicieuses galettes de la Miche aux Moines, et a remercié M. Godard Jérémy et son épouse d'avoir accueilli le festival Traverse ! au sein de la propriété familiale. Une corbeille de produits régionaux leur a été remis.



Festivités du second semestre

Cinéma en plein air

Le lundi 26 août au stade

Cette soirée est devenue un rendez-vous incontournable ! Il y avait une cinquantaine de cinéphiles venus profiter de la douceur de l'été sous les étoiles. Un film pour rire et amener la réflexion sur les liens intergénérationnels sur un ton plutôt léger.



Synopsis :

Juliette est aux abois : l'école dans laquelle elle enseignait a brûlé et sa classe unique va devoir être dispatchée aux quatre coins du département... Son unique recours : faire classe aux Coquelicots, l'EPHAD local, seul endroit qui puisse les accueillir le temps des travaux. Si l'idée froisse d'abord Antoine, son directeur surmené, force est de constater que dès les premiers jours, les résultats sont là. Pour les enfants comme pour les pensionnaires âgés, rien ne sera désormais plus comme avant.



Festivités du second semestre

Hommage à Paul Drévin et Paul Veillon, 80ème anniversaire de la Libération



Vous êtes venus en nombre rendre hommage aux deux normaliens décédés tragiquement sur la commune de St Martin de St Maixent, au pont de Ricou.

Ce drame s'est produit le 19 août 1944...

La participation de la jeunesse à ce devoir de mémoire est essentielle, elle était bien représentée : avec les cadets de la Défense, le Conseil Municipal des Jeunes de la commune, les collégiens et lycéens, toutes et tous ont lu des textes et poèmes faisant écho à l'histoire du passé.

Exceptionnellement, cette année, nous nous sommes rendus au Bois de Cathelogne, au maquis, là où 80 ans plus tôt étaient déposées en toute clandestinité les dépouilles de Paul Drévin et Paul Veillon.

La Chorale « Chœur de Chambrille » a porté la voix par des chants d'ici et d'ailleurs.

Avec la présence de Mme la Maire de Cherveux représentante du Sénateur Philippe Mouiller, de M. le Maire de St Maixent l'Ecole représentant de Mme La Député Delphine Batho, Mme Coralie Desnoux Présidente du Conseil Départemental des Deux-Sèvres.

Monsieur Morillon, rendant hommage aux
disparus du triangle 16

à Cathelogne, St Georges de Noisé



Pin's réalisés en hommage à Paul Drévin et Paul Veillon du Triangle 16, 80ème anniversaire de la libération.

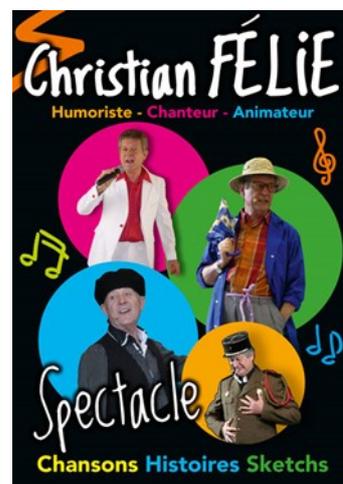
Festivités du second semestre

Moment convivial pour les plus de 65 ans



Nos aînés ne sont pas oubliés, ils avaient bien noté le rendez-vous du 5 octobre et ont d'ores et déjà réservé dans leur agenda pour l'année prochaine !

Se retrouver pour discuter, chanter, danser, oublier son quotidien, les conditions étaient réunies pour passer un bon moment...



Merci aux élus du Conseil Municipal qui ont dressé les tables et effectué le service, au traiteur le Dix-Vingt pour son délicieux repas et enfin à l'animateur et chanteur Christian Félie !

Commémoration du 11 novembre

Une belle présence du public, accompagné des portes drapeaux, d'un piquet d'honneur militaire, avec la représentation de la gendarmerie et pompier ainsi que les associations de la commune.

Le conseil municipal des jeunes était présent accompagné des élèves de CM1et CM2. Nos jeunes ont été de bons narrateurs avec des lectures de lettres de poilus ainsi qu'un poème : Le Dormeur du Val d'Arthur Rimbaud.

Nous remercions Madame Tirveillot, leur enseignante pour le travail fourni, le résultat était remarquable !

Après avoir assisté à cette cérémonie, la population était conviée au verre de l'amitié, un beau moment de partage.



Vous souhaitez être porte-drapeaux alors que vous n'êtes pas anciens combattants ni militaires ?

C'est possible ! Devenez bénévoles et soyez fiers d'honorer le drapeau tricolore lors de nos cérémonies.

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter la mairie, les modalités vous seront expliquées.

Festivités du second semestre

Marché de Noël

De nombreux exposants ont répondu présents, proposant des gourmandises locales et des décorations de Noël ravissant les visiteurs. Des odeurs de vin chaud, de tartiflette et de frites flottaient dans l'air, créant une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les enfants de l'école Emile Naslin ont également eu l'occasion de chanter Noël et surtout de rencontrer le Père Noël, qui a pris le temps d'écouter leurs souhaits et de poser pour des photos inoubliables. Les chanteuses, Nadine et Laëticia ont ajouté une touche de joie et de partage à cette belle journée.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à faire de cet événement un succès, ainsi que tous les habitants qui sont venus célébrer avec nous. Votre présence a fait de ce marché de Noël un moment mémorable, et nous espérons vous retrouver l'année prochaine pour une nouvelle édition toute aussi festive !

Joyeuses fêtes à tous !



La Municipalité

vous souhaite une belle année 2025 !

MADAME, MONSIEUR

Madame le Maire,

*et le conseil municipal seront heureux
de vous présenter leurs meilleurs vœux.*

Le Samedi 25 Janvier à

11h

à la salle de Fiol

Saint-Martin
DE SAINT-MAIXENT

Saint-Martin
DE SAINT-MAIXENT